

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Julie Roy

<https://www.cadre21.org/membres/f25c690aa953e12c4844d101>

Date d'obtention : 2022-03-09 15:32:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Le protocole sexto est appliqué lorsqu'il y a des repercussions sur le jeune et le milieu scolaire. Il est important de rencontrer chaque acteur impliqué dans la situation. Les premières étapes de la méthode sont de rencontrer l'auteur du signalement et la jeune victime afin de bien évaluer la situation et de prendre les informations nécessaires. Il est important d'être empathique dans la démarche afin d'offrir un climat de confiance. Lorsqu'il y a plus d'une personne impliquée dans la situation, il est important de prendre leur témoignage afin de bien orienter l'intervention. Il est important dans ses rencontres de sensibiliser face aux repercussions possibles des gestes posés et d'être présent pour les écouter. À la suite de ses démarches, il est possible d'établir si le jeune instigateur a des intentions malveillantes. Si notre jugement laisse croire à cette possibilité, il est important de contacter immédiatement la police. Il faut également rencontrer le jeune afin de récupérer son téléphone cellulaire et le mettre dans un sac scellé. Dans aucun cas, il faut prendre connaissance des photos. Si la situation semble le cas d'un acte impulsif, il faut rencontrer le jeune et compléter la grille d'évaluation avec lui. Il faut récupérer son téléphone et contacter la police. Une communication aux parents est mise en place par la suite afin de leur expliquer de la situation, le protocole et de la démarche à venir.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de bien évaluer et de bien remplir la grille d'évaluation. Chaque cas est unique. Il est primordial d'avoir les bonnes informations afin de bien intervenir auprès des élèves. Dans une situation où la victime et le jeune instigateur collaborent et les photos ont demeuré entre eux, il est important d'enclencher tout de même le protocole et d'impliquer les policiers dans la démarche.

Il est important de garder en tête que le protocole sexto est pour le milieu scolaire. Dans la mise en situation 3, le père de Nicolas se présente à l'école après avoir remarquer des photos nus de son fils dans l'appareil de son garçon. Malgré l'inquiétude de son père, comme la situation ne semble pas avoir de répercussions négatives sur son fils ou au sein de son milieu scolaire, il faut référer le père de Nicolas au service de police et agir avec les directives de son établissement. Le protocole n'est pas appliqué dans cette situation.

Il est également important de ne divulguer aucune information lorsque la situation se retrouve dans les médias. Il faut référer aux responsables des communications.

Lorsqu'un adulte est impliqué dans la situation, il est important d'entamer le protocole avec la victime et de remplir la grille d'évaluation. Il faut récupérer le téléphone de cette dernière et appeler le service de police afin qu'il poursuive la démarche.

Lorsque la démarche a été transférer au service de police, les policiers doivent continuer la démarche à partir de ce moment même lorsque de nouveaux élèves sont impliqués dans la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Il est important d'assurer de garder l'intégrité de la victime. Il faut procéder le plus rapidement possible aux rencontres avec les acteurs impliquées afin de minimiser l'impact sur la victime et éviter la propagation des photos. Le partage de photos à caractère sexuel peut avoir des répercussions majeurs dans la vie de l'élève victime. Chaque étape est importante et il faut les effectuées avec minutie afin de prévenir et d'intervenir le plus proactivement auprès de la victime. Il est primordial que la victime se sente soutenu dans ce processus.

Il est de notre devoir d'obtenir toutes les informations nécessaires afin de bien intervenir auprès des élèves. Il faut donc s'assurer de bien remplir la grille d'évaluation et de rencontrer tous les jeunes impliquées afin d'avoir l'information juste (sauf lorsque l'on estime que les activités sont malveillantes, il faut rencontrer le jeune instigateur seulement pour confisquer le téléphone cellulaire et expliquer les démarches qui vont suivre). L'implication des policiers est primordiale chaque fois que le protocole sexto est entamé.